

231111 231111 231111



LOIN DES GRANDES VILLES

L'AVENIR DES REGIONS FAIBLEMENT URBANISEES

Bernard KAYSER

Les « zones d'influence » des villes, fausse notion

La division de l'espace français en unités coïncidant avec les « zones d'influence » des métropoles et des grandes capitales régionales n'est pas simplement mal commode et anti-opérationnelle : elle se fonde sur une analyse radicalement fautive du contenu de l'espace.

Concept modernisé de géographie descriptive, la zone d'influence urbaine est une notion ambiguë. Si, en son centre, une domination réelle s'exerce à partir de la capitale, au cœur de la zone et, plus encore, sur ses marges, les rapports réels sont ténus au point que les liens entre les habitants et celle-ci n'ont pas de signification pratique.

Aussi doit-on faire un nouvel effort d'analyse et de conceptualisation pour définir ces espaces intermédiaires dont l'attribution arbitraire aux grandes « zones d'influence » risque, en définitive, de paralyser l'organisation et le développement autonome nécessaires.

Le territoire non métropolisé : 25 millions de Français

Ces espaces, avant de se définir, s'identifient par différence. De même que l'espace rural est, tous comptes faits, un « espace restant », ceux-ci sont caractérisés par leur absence de rapports fonctionnels étroits avec la métropole : sans doute se trouvent-ils plutôt dans la dépendance de dominations sectorielles que locales ou régionales.

Ils se différencient donc de ce que nous appellerons l'espace métropolisé, qui se caractérise comme l'espace étroitement, concrètement lié à la métropole par des flux de personnes, de marchandises, de capitaux, très intenses et permanents. Pourquoi ne pas dire simplement que cet espace métropolisé coïncide, en fait, avec ce qu'on

appelle les grands axes d'urbanisation, axes épais et non linéaires déjà décrits et cartographiés dans cette revue (la carte de la France en l'an 2000, n° 5, novembre 1967) et dont une analyse rigoureuse pourrait améliorer le dessin ?

L'espace non-métropolisé doit avoir sa définition propre et relever d'une politique précise. En France, il compte une population nombreuse et dynamique dont l'avenir, autant que celui des métropolitains, est un problème pour la nation entière.

La France provinciale (France entière moins Région Parisienne) a, en 1968, 40,8 millions d'habitants. Sur ce nombre, les huit métropoles d'équilibre ne concentrent que 4,9 millions d'habitants (12,2 %) et les six agglomérations suivantes, de plus de 250 000 habitants, que 2,1 millions d'habitants (5,2 %). Au total, les 14 très grandes agglomérations représentent 17,4 % de la population provinciale : il reste, en dehors, 33,4 millions d'habitants. Et cette catégorie, sans atteindre aux taux de croissance des grandes agglomérations (12,9 %) a enregistré, de 1962 à 1968, une progression d'autant plus remarquable que ruraux et citadins y sont confondus : 5,3 %.

Évolution de la population 1962-68 (millions d'hab.)

	1962	1968	variations %
14 grandes agglomérations de province	6,2	7,0	12,9
La province française moins les 14 grandes agglomérations dont population rurale	31,7	33,4	5,3
(communes de moins de 2 000 hab.)	17,1	17,3	1,2
agglomération parisienne	7,6	8,2	7,0

Dans ces nombres, la part exacte de la population des espaces non-métropolisés est encore difficile à apprécier.

Admettons qu'il faille, en calculant largement, considérer une dizaine de millions d'habitants comme étroitement liés aux métropoles : restent, dans les espaces non-métropolisés, près de 25 millions de Français, la moitié de la population nationale. Cela vaut la peine d'en parler !

Les caractères généraux de l'espace non-métropolisé

L'espace non métropolisé est fondamentalement hétérogène et cette hétérogénéité se révèle à plusieurs niveaux. En particulier, elle est caractéristique du niveau micro-géographique où les conditions topographiques, les structures d'exploitation, l'héritage du semis urbain, déterminent un tissu spatial généralement incohérent. Elle est non moins caractéristique du niveau macro-géographique où les cultures régionales, au sens le plus large du terme, ont créé, dans les conditions matérielles données, des combinaisons, des formes complexes d'organisation de l'espace, nettement identifiables.

Pour une bonne part, cette hétérogénéité résulte du fait que l'espace territorial français a étéensemencé et réensemencé pendant de nombreux siècles selon ce qu'on peut considérer a posteriori comme un schéma parfaitement aléatoire. Les hasards de l'histoire imposent, à une époque où la rapidité des communications permet une grande souplesse dans l'organisation de l'espace, un dessin que l'aménagement ne peut éviter de subir.

D'ailleurs, ne peut-on affirmer que l'aléatoire reste encore dominant et déterminant dans le modèle de l'espace non-métropolisé ? C'est là, en effet, que s'affirment par exemple, avec le plus de netteté, le rôle de certains hommes et l'influence des collectivités dynamiques dans les décisions localisantes et structurantes. Ainsi l'aléatoire d'aujourd'hui renforce-t-il l'hétérogénéité héritée de l'aléatoire d'hier.

C'est évidemment sur le plan de l'encadrement urbain que ces caractères s'observent avec le plus de netteté. Il est en France variable d'une région à l'autre et à l'intérieur de chaque région à un point tel qu'un « indicateur d'encadrement urbain » mis au point par le CRESA (1966) varie entre les départements français de un à six. L'encadrement est dense dans le Nord, la Région Parisienne, l'Alsace et la Lorraine, la région Lyonnaise, le Midi méditerranéen — c'est-à-dire dans des régions où l'espace métropolisé occupe une place particulièrement importante. Il est, au contraire, très lâche dans le Centre-Ouest, le Centre-Est et le Sud-Ouest du pays. C'est là, d'ailleurs,

qu'on a pu qualifier d'espace-marge un espace rural à caractère agricole décadent, ponctué de centres archaïques jouant à grand peine le rôle de pôles de services et ne jouant même plus celui de relais pour l'exode rural.

L'espace non-métropolisé se caractérise encore, en liaison avec ces premières observations, par une densité démographique tant rurale que générale particulièrement faible. Faible en termes relatifs, si on la compare à celles d'une grande partie du tissu interstitiel ouest-européen, mais faible aussi en termes absolus. En effet, cette densité se situe généralement de façon évidente au-dessous du seuil des possibilités d'utilisation moderne des ressources humaines. Bien que les problèmes d'emploi se posent souvent avec gravité dans l'espace non-métropolisé, c'est bien plutôt l'étroitesse du marché de la main-d'œuvre et sa fragmentation qui en sont, en définitive, du point de vue du progrès, les caractères dominants.

L'orientation générale des flux migratoires s'explique en grande partie, mais elle est, par un phénomène bien connu d'autocatalyse, à la fois cause et conséquence.

Dans l'espace non-métropolisé, les flux démographiques paraissent être soit micro-polarisés, soit au contraire orientés vers l'extérieur et à longue distance. Les centres locaux recueillent, au moins pour quelque temps, une partie de la population mobilisée, mais les mouvements extra-régionaux concernent la fraction la plus nombreuse.

Ainsi l'appauvrissement et, en même temps, dans une certaine mesure, l'hétérogénéisation démographique de cet espace, se produisent-ils à un rythme rapide.

Finalement, à tous points de vue, il semble que l'hétérogénéité fondamentale de l'espace non-métropolisé tende à se renforcer. Abandons et concentrations se produisent à tous les niveaux, à toutes les échelles, et le dessin de l'occupation humaine s'avère de plus en plus irrégulier. Les tendances de l'évolution de l'espace non-métropolisé suivent apparemment une direction linéaire.

Les tendances de l'espace "non-métropolisé"

Le destin de l'espace rural n'est pas, à moyen terme et même à relativement long terme, très mystérieux. On est à peu près sûr que certaines tendances vont se prolonger au point d'entraîner de véritables mutations dans ses structures, dans son aspect physique même. Parmi ces éléments de certitude, se placent en premier lieu la diminution de la population agricole et la re-structuration des exploitations. Quoique celles-ci ne doivent pas se

Quelles chances pour l'espace non-métropolisé?

L'espace non-métropolisé est-il condamné ? Dans quelles directions la politique d'aménagement du territoire pourrait-elle lui donner de nouvelles chances ?

A en croire certains auteurs, spécialement américains, l'urbanisation des années 2000-2020 est destinée à se faire de plus en plus mégalopolitaine : aucune limite à la croissance n'est prévue, et des agglomérations (?) de plusieurs dizaines de millions d'habitants sont envisagées (cf. Boswash). Comme si l'avenir était d'avance déterminé par un principe de concentration dont la rationalité ou même l'inéluctabilité restent pourtant à prouver.

Apparemment, au niveau européen en tout cas, des choix demeurent possibles et c'est en sautant par dessus l'inquiétante prolongation des tendances qu'il faut les préparer. Même si, aujourd'hui, l'espace rural perd une grande partie de sa substance et si les villes moyennes et petites se heurtent à des problèmes d'avenir angoissants, peut-on sérieusement prétendre que l'un et l'autre sont condamnés, à terme, à la désertification ?

Les chances de l'espace non-métropolisé sont encore à notre avis, intactes ; elles se situent au niveau des transformations technologiques qui feront peu à peu diminuer les avantages de la concentration et réduiront les inconvénients d'une relative dispersion. Elles sont liées aussi à l'évolution prévisible du niveau de vie et aux transformations du genre de vie qui entraîneront à la fois de nouveaux modèles de consommation et de nouvelles exigences ou aspirations résidentielles.

Les futurs modèles d'urbanisation, qui devront être en accord avec la technologie d'après l'an 2000, pourraient bien favoriser l'espace non-métropolisé. D'abord parce que la tendance des citadins à utiliser l'espace

rural ne fera que se renforcer du fait des commodités que fourniront les techniques avancées à l'habitat individuel : développement des réseaux et possibilités nouvelles d'autonomie des unités. Ensuite et surtout, parce que les progrès des techniques d'informatique et de télécommunications permettront une large décentralisation des activités tertiaires et quaternaires. Enfin, parce que l'augmentation de la part du repos et du loisir, de l'enseignement et de la culture, dans l'existence, inciteront l'homme à satisfaire ses aspirations hors des énormes agglomérations congestionnées qui seront considérées comme l'héritage infernal du XX^e siècle.

Ne peut-on imaginer, dans ces conditions, qu'à la suite de la formation d'un nouveau tissu résidentiel, une véritable re-structuration dans la répartition géographique des activités et des emplois puisse s'effectuer ? Les techniques nouvelles permettront de secouer l'inertie de l'espace, et le poids du passé, qui obère aujourd'hui si lourdement toutes les entreprises de géographie volontaire, sera plus facilement neutralisé.

Mais cet héritage du passé ne doit-il pas être d'un autre côté, jalousement défendu si on veut que puissent être satisfaites les plus importantes aspirations de l'homme : ses aspirations culturelles. Cette nécessité détermine le rôle et la place de la ville dans l'espace non-métropolisé de demain.

La ville comme foyer culturel, c'est en définitive cela qu'il faut préserver si on veut éviter que nos enfants vivent comme de modernes sauvages. Pour y parvenir, ne faut-il pas d'abord sauver la ville en tant que telle, favorisant ses activités, son dynamisme, son autonomie, dans l'espace non-métropolisé ?

Il existe une alternative à l'urbanisation mégalopolitaine : c'est par la politique d'aujourd'hui qu'on maintiendra ses chances ou qu'on en ruinera définitivement les virtualités.

B.K.